



BNSSA (H/F)

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre	DSLTL – 038210300257563
Date de diffusion	18/03/2021
Nombre de poste	1
Poste à pourvoir le	28 juin 2021 jusqu'au 30 aout 2021
Date limite de candidature	21 avril 2021
Type d'emploi	Contractuel/le saisonnier/ère
Cadre statutaire	Opérateur des activités physiques et sportives – Catégorie C (filière sportive)
Intitulé du poste	BNSSA (h/f)
Lieu de travail	Base de loisir, Lac de La Terrasse – 1300 Route du Lac 38660 La Terrasse
Temps de travail	35 heures hebdomadaires sur 5 jours (deux jours de repos en semaine) sur les mois de juillet et Août. Mois de juin à temps non complet (moyenne de 28h hebdomadaires, jours de repos en semaine)
Descriptif de l'emploi	Il assure la surveillance et veille à la sécurité des participants et du public. Spécificités du poste : - Travail les weekends et jours fériés
Profil demandé	BNSSA Joindre à la candidature : diplôme/s, révision/s et carte professionnelle à jour. Esprit d'équipe, de rigueur, de respect, d'initiative, de dynamisme. Connaître et faire respecter la réglementation et les procédures à suivre. Etre disponible attentif et à l'écoute. Savoir anticiper, évaluer les risques. Connaissance du milieu naturel.
Missions	<ul style="list-style-type: none">• Sécurité• Surveillance• Prévention auprès du public utilisateur
Procédure	Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : http://www.le-gresivaudan.fr/115-offres-d-emplois.htm ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan – Direction Ressources Humaines.
Travailleurs handicapés	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.